

*Mission Permanente  
du Royaume du Maroc  
Genève*



البعثة الدائمة  
للمملكة المغربية  
جنيف

OK/oh 1521

La Mission Permanente du Royaume du Maroc auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des autres Organisations Internationales en Suisse présente ses compliments au Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme (Secrétariat du Comité contre la Torture) et, en se référant à sa Note n°839 du 31 juillet 2006 et à la correspondance du Rapporteur sur le suivi des recommandations et conclusions du Comité contre la Torture en date du 10 mai 2006, a l'honneur de lui faire parvenir, ci-joint, une liste additionnelle récemment établie par le Ministère de la Justice faisant état des plaintes présentées pour torture et les sanctions prises à l'encontre des personnes reconnues coupables de tels actes.

La Mission Permanente du Royaume du Maroc saisit cette occasion pour renouveler au Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme (Secrétariat du Comité contre la Torture) l'assurance de sa haute considération

Genève, le 26 octobre 2006



**A l'attention de Mme Felice GAER**  
**Rapporteur pour le suivi des conclusions et recommandations**  
**du Comité contre la Torture**  
**Secrétariat du Comité contre la Torture**  
**Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'Homme**  
**Palais Wilson**  
**Rue des Pâquis 52**  
**1211 Genève 10**

**FAX : 022 917 90 59**

**OHCHR REGISTRY**

30 OCT 2006

Recipients : CAT

M.M. (Encl.)